



uniterre

LE MENSUEL AGRICOLE INDEPENDANT

Les paysannes et paysans ont le pouvoir !

L'initiative de l'Union Suisse des Paysans sur la sécurité alimentaire sera déposée début juillet 2014 à la Chancellerie fédérale. L'USP a réussi l'exploit d'établir un record en ce qui concerne le temps consacré à la collecte des 100'000 signatures exigées. Cela permet de démontrer trois aspects : l'USP a une force de frappe et une capacité de mobilisation, l'agriculture bénéficie d'une grande sympathie dans la population et les questions alimentaires préoccupent de très nombreuses personnes.

Même si la paysannerie ne représente que 3% de la population et qu'elle est tiraillée par des innombrables querelles de chapelles internes, elle apparaît quand même de manière singulière comme une profession qui partage une identité professionnelle forte ainsi qu'une réalité économique commune. Le nombre et la force de ses multiples organisations professionnelles en livrent un témoignage.

La dimension économique de la production agricole, assurant près de 60% de l'approvisionnement brut de la Suisse, ainsi que l'attachement de la population à un imaginaire paysan, garant du paysage et de la tradition, sont d'autres facteurs qui confèrent à la paysannerie une place particulière. Il faut féliciter l'USP pour cette démonstration de la puissance paysanne.

Mais ce pouvoir exige de nous une grande responsabilité. En tant que producteurs de nourriture, mais aussi en tant que citoyennes et citoyens, nous ne devons jamais oublier que nous sommes les dépositaires de cette force. Et que le pouvoir est convoité. Nos acheteurs et les politiciens en sont gourmants. Ils inventent des grossièretés telles que l'évolution structurelle socialement



Le 17 novembre 2005, 10'000 paysans manifestaient sur la place fédérale contre les négociations de l'OMC, la PA 2011 et pour des prix équitables. Photo: J. Tamarcaz

acceptable, l'augmentation de notre compétitivité, de notre efficacité, l'opportunité du libre-échange pour notre secteur et les consommateurs et bien sûr la cerise sur le gâteau «la main invisible du marché» qui est capable par magie d'organiser la meilleure allocation des ressources. Ils nous ont dépossédés de la conscience de notre pouvoir et cette réalité ne nous habite malheureusement plus assez dans notre vie quotidienne. Comment expliquer autrement que les prix soient toujours dictés par nos acheteurs, que nous acceptons de nous faire décimer depuis des décennies, que nous n'osons plus affirmer notre fierté de producteurs de nourriture et d'imposer des meilleures conditions de vie et de travail; des conditions qui permettraient la transmissions de nos fermes sans problèmes?

Nous espérons que la paysannerie, à nouveau consciente de son pouvoir, l'utilisera maintenant à bon escient pour imposer un fonctionnement du marché régulé dans l'intérêt de l'approvisionnement de la population de la nature et que le travail nourricier de la paysannerie soit correctement rémunéré.

Nous devons utiliser cette démonstration pour croire à nouveau en nos capacités de changer la donne et proposer une troisième voie qui soit favorable tant aux familles paysannes qu'aux citoyennes et citoyens, soucieux de l'absolue nécessité d'une agriculture de proximité. Tête haute.



Droit à la biodynamie

Désobéissance civile

Page 2



Interview

Un avenir pour les grandes cultures

Pages 4-5



Lait

Turbulences

Pages 6-7



Libre-échange

Val de Travers ciblé?

Page 8

BIODYNAMIE

La résistance d'un viticulteur français pour le droit de cultiver en biodynamie

Emmanuel Giboulot, viticulteur bourguignon exploitant un domaine de 10 ha en biodynamie a désobéi en 2013 à ce qu'il estimait être des ordres sans fondement. Refusant de traiter ses vignes en préventif en été 2013 contre la cicadelle (vecteur de la flavescence dorée) malgré un arrêté préfectoral, il se voit accusé puis condamné en avril 2014 par le tribunal correctionnel de Dijon à 1'000 euros d'amende dont la moitié avec sursis. Cela aurait pu atteindre 30'000 euros et six mois d'emprisonnement. Il a fait appel de cette condamnation.

Certes, la flavescence dorée est une maladie extrêmement contagieuse qui donne le droit aux autorités d'ordonner des mesures de lutte. Emmanuel Giboulot ne le conteste pas, mais affirme que, grâce à ses méthodes biodynamiques, il a réussi à développer un équilibre dans ses vignes qui les rendent plus résistantes aux maladies. En outre, ni dans ses vignes, ni dans celles de tout le département, elle n'a été détectée. Ainsi, il estimait que traiter ses vignes était inutile et réduirait à néant un travail de longues années. Il trouve que le tribunal ne s'est pas exprimé sur le fond et que la loi peut être sujette à interprétation puisque d'autres départements touchés n'ont pas publié un décret aussi unilatéral. Emmanuel Giboulot pense que c'est l'angoisse plutôt que la raison qui a dicté les décisions de traiter le vignoble de sa région. Les trois traitements chimiques imposés en Saône et Loire et un pour la Côte d'Or – y compris dans les secteurs non concernés par la maladie – étaient des mesures disproportionnées. Emmanuel Giboulot dénonce ces décisions unilatérales qui ne laissent aucune place aux alternatives aux traitements chimiques de synthèse. Depuis l'apparition de la flavescence dorée en France dans les années 1950, les méthodes de luttés chimiques prises contre cette maladie ont été peu efficaces puisque la maladie continue sa progression.

Quoi qu'il en soit, la mobilisation en sa faveur a été gigantesque notamment via les réseaux sociaux qui ont récolté plus de 500'000 signatures en quelques semaines et ceci au delà des frontières françaises et du monde viticole. En Suisse aussi cette affaire a eu un grand retentissement, notamment chez les vigneron.

Interview avec Marion Granges, du Domaine biodynamique de Beudon au-dessus de Fully en Valais.

Marion, quelles sont les raisons qui vous ont amenée à soutenir votre collègue ?

Depuis plus de 20 ans nous cultivons notre domaine en biodynamie, certifié Bio Suisse dès 1989, Demeter (biodynamie) dès 1992. Nous avons fait nos premiers pas en viticulture bio dès 1974, seuls, sans aides, ni vulgarisation. Comme Emmanuel Giboulot, nous faisons partie de l'association «Renaissance des appellations» qui compte aujourd'hui plus de 170 viticulteurs en biodynamie du

monde entier. Nous avons été choqués par cette procédure d'accusation brutale. Cela me rappelle des situations similaires, lorsqu'en 2002, le gouvernement anglais a imposé l'abattage massif de troupeaux de bovins pour éradiquer la fièvre aphteuse alors qu'environ 95% des animaux étaient sains. Les seuls éleveurs ayant pu éviter l'abattage étaient des paysans biodynamiques qui s'y sont énergiquement opposés, aidés par leur cercle de clients.

Les agriculteurs bios et biodynamiques, affranchis de la chimie de synthèse sont perçus comme dérangeants par un système formaté, étroitement liés à l'industrie chimique. Celle-ci voit d'un mauvais œil l'augmentation du bio qui signifie une diminution de ses profits par la perte des clients qui n'ont plus besoin de ses intrants...

C'est-à-dire ?

Cela me rappelle mon père qui s'est établi en 1936 dans la plaine du Rhône à Fully pour y cultiver avec succès fruits et légumes en biodynamie. Il a dû y renoncer quand le Valais a été aspergé massivement au DDT par avion après la seconde guerre mondiale, anéantissant son travail de pionnier. Cet abandon a été vécu comme un échec profond.

Avec le recul, on peut constater qu'après les 1^{ère} et 2^{ème} guerres mondiales et la guerre du Vietnam, par exemple, les firmes chimiques ont trouvé de nouveaux débouchés pour vendre leurs produits utilisés et expérimentés sur les champs de batailles ... dans l'agriculture: 1. L'azote servant pour les explosifs, promu par les firmes chimiques et les agronomes, pour faire pousser plus rapidement les plantes. 2. Le DDT comme insecticide total 3. Les herbicides testés sur les forêts du Vietnam tels que le Round up (glyphosate). Avec ces dérivés des conflits meurtriers du 20^{ème} siècle, s'insère jusque dans le langage agricole usuel un vocabulaire agressif et guerrier!

Il est vrai que ce qui arrive à Giboulot n'est que l'expression d'un système basé sur la pensée unique, matérialiste, dans laquelle a évolué l'agriculture conventionnelle au 20^{ème} siècle. Cela l'a amenée dans cette spirale infernale de toujours plus de traitements, des plantes affaiblies, des ravageurs et des maladies de plus en plus résistants qui nécessitent de nouveaux produits. Et dans leur suite: les OGM liés aux herbicides (Roundup) avec leurs effets

catastrophiques pour la santé. Dans cette logique, il n'est pas surprenant qu'Emmanuel ait été condamné car le relaxer aurait été l'aveu que l'autorité aurait eu tort. En Suisse également les 2'000 agriculteurs lésés par les décisions irresponsables de la Confédération dans la crise de la vache folle n'ont pas eu gain de cause.

Et si une telle situation se produisait en Valais avec un nuisible ou une maladie contagieuse quelconque qui pousserait le gouvernement à ordonner des traitements, que feriez-vous ?

Nous espérons qu'une telle situation ne se produise pas en Suisse où le dialogue avec les autorités est bien installé, le bio reconnu officiellement et que des mesures plus intelligentes et acceptables seraient trouvées. Au Tessin, où la flavescence dorée existe, des traitements alternatifs ont été autorisés pour les bios. Mais le «Pyrevert», pyrèthre naturel utilisé en bio (refusé par Giboulot) n'est pas spécifique, il tue aussi toute la faune auxiliaire dont les abeilles...

Nos vignes sont totalement enherbées par la végétation naturelle et sont rendues plus résistantes par nos préparations biodynamiques. Nous travaillons nos terres pour les rendre plus vivantes et les plantes plus résistantes. Pour prévenir ou intervenir lors de maladies fongiques, les vignes sont traitées avec des tisanes, du petit lait, des huiles essentielles, de l'argile et un minimum de soufre et de cuivre. L'équilibre atteint nous a permis d'éviter les traitements contre les ravageurs et se reflète jusque dans la qualité de nos vins.

Par contre, il est illusoire, naïf de croire que les cultures, par exemples des vignes traitées et engraisées régulièrement avec des intrants chimiques de synthèse (engrais, herbicides et autres pesticides) ne les absorbent pas et qu'ils ne se retrouvent pas en «cocktail» dans le raisin, le vin, dans l'eau (voir analyses des eaux en Suisse) et dans l'air. Ils s'infiltreront partout et détruisent de plus en plus la qualité intrinsèque et la vitalité des divers aliments ainsi produits qui au lieu d'être bénéfiques, deviennent nocifs pour la santé.

Quels sont vos souhaits ?

En 2014, il y a 90 ans que Rudolf Steiner a donné «Le cours d'agriculture», fondement de la biodynamie, ardemment désiré par des agriculteurs qui cherchaient des alternatives à la



Marion et Jacques Granges. Photo: Beatrice Granges

chimie. Dès le début, les agriculteurs associés furent soutenus dans leurs démarches pratiques par les chercheurs de la section et laboratoire scientifiques du Goetheanum. Par exemple, Lili Kolisko, biochimiste, a publié dès les années 1920 déjà, les premiers résultats de ses nombreuses recherches sur l'influence du cosmos sur les plantes, la preuve des effets des quantités infinitésimales, etc.

Depuis bientôt 40 ans, l'IRAB ou FIBL, institut de recherche en agriculture biologique à Frick, a entrepris des essais à long terme: DOC (BioDyn, organique, conventionnel). Les résultats les plus favorables pour la vie du sol viennent de la biodynamie.

Merci Emmanuel pour ton courage, tu mérites d'être acquitté avec les félicitations du jury! Grâce à ton engagement, les associations viticoles de ta région promettent d'agir déjà en 2014 avec plus de souplesse. Grâce à ton témoignage, on parle positivement à grande échelle de la biodynamie.

Nous espérons que la pratique de cette agriculture d'avenir s'enseigne, se pratique et se répande de plus en plus pour la santé de notre terre, du climat, de l'environnement, des producteurs et des consommateurs.

*Propos recueillis par
Valentina Hemmeler Maïga*

Le Domaine de Beudon
www.beudon.ch

Caves ouvertes à l'Ascension:
29-30-31 mai 2014 au pied du télé
de Beudon dans les vignes.
Marché bio Saïgnelégier
20-21.9.2014.

ASSEMBLEE GENERALE D'UNITERRE

Nous lancerons l'initiative sur la souveraineté alimentaire en septembre 2014

Uniterre a approuvé les comptes et accepté le budget présenté pour 2015. Charles-Bernard Bolay de Genolier a été élu à l'unanimité Président du syndicat. Ulrike Minkner et Jakob Alt conservent leurs postes de Vices-Présidents. Les membres ont pu prendre connaissance de l'état des lieux des finances suite à l'appel à dons lancé en mars. A ce jour, l'assemblée a pu apprécier les progrès effectués puisqu'une première part de l'objectif est atteint. Comme prévu, Uniterre a dû renoncer à pérenniser un poste à 60%. Il reste par ailleurs encore environ 60'000 francs à trouver sous forme de nouveaux membres, de mandats et de dons individuels. De cette manière la situation serait assainie d'ici à la fin de l'année. Le comité et le secrétariat s'attacheront à cet objectif.

les citoyen-n-es sont un autre volet important pour Uniterre. Il souhaite poursuivre l'accompagnement d'initiatives d'agriculture contractuelle, appuyer les sections pour renforcer une démarche locale et équitable dans la restauration collective et dans les réflexions autour de l'alimentation des villes. Comme en 2013, Uniterre poursuivra son partenariat avec la Semaine du Goût qui se déroulera du 18 au 28 septembre. Sur le plan international, Uniterre, sous mandat de La Via Campesina, continuera son appui à un projet de déclaration internationale de l'ONU sur les droits des paysans. De manière transversale, chacun d'entre nous devra s'atteler à renforcer Uniterre en recherchant de nouveaux membres, en réinventant des dynamiques et en consolidant les finances.

et de garantir un accès aux semences ont été salués. Quant à la question de la frontière, les membres souhaitent lui redonner son rôle de régulateur. Non un mur hermétique, mais un outil à disposition de l'Etat pour maintenir une agriculture de proximité et pour taxer ou interdire au besoin l'importation de produits qui ne correspondent pas aux mêmes normes que les nôtres. D'ici cet été, le texte sera finalisé, des alliances développées et une recherche spécifique de finances lancée.

rains/marraines et à en trouver autour de nous! C'est un objectif parfaitement réalisable si nous nous tenons fièrement dans nos bottes!

L'Assemblée s'est prononcée sur les initiatives des Verts et de l'Union Suisse des Paysans. Elle estime que les trois initiatives sont complémentaires et favorisent le débat indispensable sur l'agriculture et l'alimentation. Même si elle émet certaines réserves sur l'un ou l'autre point contenus dans les autres initiatives, elle estime qu'elles peuvent être soutenues.

Nous vous présenterons l'initiative, l'argumentaire et les étapes à franchir dans notre prochain journal. Mais d'ici là, discutez-en autour de vous, découvrez le texte sur internet et n'hésitez pas à nous contacter.

Dossiers chauds en perspective

L'Assemblée a également pris le temps de discuter des dossiers que le syndicat souhaite traiter dans les prochains mois. Avec la commission lait, il se concentrera sur le projet du Conseil fédéral de libéraliser «la ligne blanche» et à développer un projet national de lait équitable. La commission grandes cultures souhaite se pencher sur la problématique de la disparition des fourragères et le développement de filières équitables pour le pain. La vente directe et le rapprochement avec

Unanime pour l'initiative

Quant au projet d'initiative populaire sur la souveraineté alimentaire, il a suscité une discussion passionnée sur la nécessité de lancer ce projet au plus tôt. Le texte a été apprécié et a reçu un oui unanime. Le besoin de présenter un projet plus global dans le cadre du débat agricole et alimentaire qui va s'ouvrir était au cœur des préoccupations. Plusieurs ont souligné l'intérêt d'aborder la question des revenus, des salaires et des marchés qui sont pour l'heure absents dans le débat national. Les enjeux de la relève paysanne, de l'interdiction des OGM

1'000 parrains/marraines

A ce propos une campagne de recherche de 1'000 parrains/marraines va démarrer; ceux-ci s'engagent à trouver 100 signatures en 18 mois et à verser 100.- sur le compte de l'initiative. Nous sommes tous sollicités à devenir par-

MERCI A TOUTES CELLES ET CEUX QUI ONT DEJA REPONDU A L'APPEL A SOUTIEN A UNITERRE

Voici quelques messages qui s'adressent à l'ensemble d'Uniterre, reçus par mail de la part de nouveaux membres:
«Bravo pour votre travail admirable !»
«Bravo de protéger les agriculteurs suisses contre les grands distributeurs et leurs lobbys et contre les importations étrangères à bas prix et de qualités incertaines!»
«Merci de m'envoyer un bulletin de versement pour régler ma coti. Avec le dernier n° de votre journal. Courage et tenez bon !»
«Bon courage à toute l'équipe» «Bonne chance avec votre campagne»

Recherche de témoignages sur les difficultés financières

La haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires (HAFL) est à la recherche de témoignages pour un projet de recherche sur les «Conditions de vie et stratégies d'action des ménages agricoles en difficulté». L'anonymat est strictement garanti.

L'étude s'adresse aux familles paysannes en difficulté financière pour qu'elles puissent, au travers d'une interview, témoigner de:

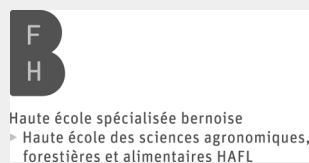
- leurs conditions de vie
- leur ressenti
- des causes qui les ont conduits à cette situation
- comment elles gèrent leurs difficultés au quotidien
- des stratégies mises en place pour faire face à cette situation
- ce qui les aiderait à sortir de ces difficultés

Ces situations difficiles doivent être prises au sérieux et reconnues. L'objectif est que les associations agricoles et les politiques mettent en œuvre les mesures de soutien qui seront développées et proposées dans ce projet grâce à vos témoignages afin d'aider les familles paysannes en difficulté.

Les responsables remercient d'avance vivement toutes celles et ceux qui répondront favorablement à cette demande et leur permettront de réaliser leur projet.

Contact:

Florence Matthey
HAFL, Länggasse 85
CH-3052 Zollikofen
078 / 640 24 14
florence.matthey-de-lendroit@bfh.ch



PARRAINEZ UN NOUVEAU MEMBRE

Participez au renforcement de la représentativité de votre syndicat - pour mieux vous défendre!

JE SOUHAITE PARRAINER CE NOUVEAU MEMBRE :

- membre de soutien 400.-
- membre paysan 200.-
- membre sympathisant-non paysan 150.-

Nom, prénom:

Adresse:

NP:Lieu:

Mail: Natel:

JE SUIS SON PARRAIN /SA MARRAINE. JE REÇOIS :

- 1 publicité gratuite dans le journal Uniterre (110x54 mm)
- 1 brochure publiée par Uniterre.

Nom, prénom:

Adresse:

NP:Lieu:

Mail: Natel:

Plus d'info: info@uniterre.ch ou 021 601 74 67

PAYSANS D'UNITERRE

Un engagement résolu pour l'avenir des grandes cultures en Suisse

Daniel Dugerdil est à la tête d'un domaine de 70 hectares sur la commune de Satigny dans le canton de Genève. Il est constitué de 10 hectares de vignes et 60 hectares de grandes cultures. C'est pour ces dernières que Daniel investit la plupart de son temps, dans les champs mais aussi dans la défense professionnelle puisqu'il est membre du comité directeur de la Fédération suisse des producteurs de céréales (FSPC).

Daniel est marié et père d'une petite fille de 10 mois. Son épouse travaille à 60% à l'extérieur. Il collabore au domaine familial dès l'année 2000 et le reprend en 2008. Il est secondé par un employé fixe et des temporaires pour les travaux de la vigne. Quant à son père, il est toujours disponible pour l'appuyer.

Daniel, pouvez-vous nous présenter votre domaine?

Depuis longtemps, nous travaillons en commun avec une autre famille; à l'époque cela représentait quatre personnes, mais maintenant nous ne sommes plus que deux. Pour ma part, j'ai repris l'ensemble du travail consacré aux 60 hectares de grandes cultures et, en plus de nos 10 hectares de vigne, 15 hectares sont situés sur le second domaine. Nous avons du Gamay, du Pinot noir (y compris pour du mousseux), du Gamaret, du Cabernet franc, du Merlot, du Chasselas, du Riesling Sylvaner, du Pinot blanc, du Viognier et du Sauvignon blanc. Une vaste gamme de cépages; peut être un peu trop. C'est un peu la «marque de fabrique» du vignoble genevois. Lorsque nous avons fait le virage de la qualité, nous avons eu tendance à multiplier les cépages. Notre vin est commercialisé par la Cave de Genève. J'apprécie le travail qu'elle effectue. La Cave a réussi à augmenter les ventes tout en gardant des prix assez stables pour notre raisin.

En ce qui concerne les grandes cultures, j'ai travaillé en cultures simplifiées et adapté mon matériel à cette technique qui consiste à faire un travail du sol superficiel. Mais depuis cette année, après avoir fait un bilan et échangé avec des collègues qui ont déjà fait des expériences concluantes, je me suis lancé dans le semi direct. Avec conviction. Ce qui m'a encouragé à diversifier mon assolement pour allonger la rotation. Elle est composée de six cultures : blé, orge, colza, pois, tournesol et soja. Cette dernière est un bon précédent cultural et dans le semi direct, les cultures de printemps doivent être prioritaires. Mes cultures sont livrées au Moulin de la Plaine. Je ne fais pas de vente directe, à part pour le vin puisque nous reprenons les bouteilles de la Cave de Genève.

Au delà de mes propres productions, j'effectue des travaux pour tiers sur près de 100 hectares. J'effectue chez certains la mise en place des cultures et les moissons et chez d'autres uniquement

les moissons.

Avez-vous des spécificités dans les grandes cultures?

Depuis trois ans, nous effectuons des essais pour de l'orge brassicole. Nous avons sur une parcelle six orges différentes. Des tests ont été effectués en Allemagne et c'est concluant. Nous le faisons car, sous l'impulsion du cercle des agriculteurs de Genève, une malterie sera inaugurée en automne 2014 dans le canton. L'orge est une culture positive dans la rotation et s'il est possible de la valoriser en local c'est un plus. Les brasseurs locaux se sont multipliés sur le canton, comme dans toute la Suisse.

Si nous abordons justement la valorisation, qu'en est-il ?

Mon inquiétude c'est ce qui se dessine actuellement avec le taux de protéines dans les céréales panifiables! Le commerce exige des taux plus élevés. Pour les obtenir il faut produire plus intensif en augmentant les doses d'azote. Cela va à l'encontre de la politique agricole. Nous sommes écartelés entre les exigences de cette dernière et les volontés des acheteurs. Les grands moulins nous disent qu'ils peuvent obtenir des céréales moins chères avec des taux de protéines à 15% alors ils ne voient pas pourquoi nous ne pouvons pas obtenir les mêmes résultats. Nous pouvons nous poser des questions quant à la pertinence de ce choix alors que nous connaissons l'augmentation de l'intolérance à certaines protéines dans la population. C'est pourquoi j'aimerais pouvoir valoriser mes récoltes en local, via des démarches de filières de proximité. Dans lesquelles j'ai encore mon mot à dire. Je suis persuadé qu'il serait possible à Genève de développer des aliments pour le bétail. Des moulins comme celui de la Plaine ont la taille adéquate pour faire du travail à façon. Et pour eux c'est une manière de se positionner, de s'offrir une perspective car sans différenciation, ils n'ont pas d'avenir. Evidemment, cet aliment local coûtera plus cher que l'importé. Mais en valorisant bien le produit fini, dans un marché avec un tel bassin de population, je suis sûr qu'il y a moyen de le payer un prix juste. C'est donc une perspective pour l'orge mais aussi pour le soja par exemple. Les quotas de production en Suisse qui sont de 3'500 tonnes sont déjà atteints. Sachant qu'il y a un regain d'intérêt pour cette culture dans notre région (Genève et



la Côte), il faut trouver des nouvelles filières d'écoulement. Le pois aussi peut entrer dans cette catégorie. Pour moi c'est une culture coup de cœur; c'est un peu l'exception. Je cultive les pois car j'en apprécie la beauté quand c'est réussi. Mes choix en grandes cultures sont normalement dictés par des raisons agronomiques, des réflexions sur la rotation, la réduction de la pression liée aux maladies et sur ce qu'une culture peut rapporter ensuite. Alors que pour la vigne, je plante ce que j'aime boire.

Et pour les oléagineux, comme le colza et le tournesol?

Le colza est une belle culture qui se comporte bien à Genève alors que le tournesol est plus sensible aux aléas climatiques, plus difficile à travailler. Néanmoins j'en produis car il est utile dans la rotation et est demandé au plan national. Il faut faire attention à ce que nous arrivions, par notre production, à faire tourner les structures de transformation. Pour moi ces deux cultures sont prioritaires et je produis le nombre d'hectares que m'autorisent les normes PER. Je pense aussi qu'il faudrait développer notre huile labellisée «Genève Région Terre Avenir». Le Moulin de la Plaine a acheté une presse à tournesol et colza. Des huiles locales peuvent trouver un bon débouché dans la restauration collective, dans toutes les écoles qui ont misé sur notre label

local! J'estime que les centres collecteurs doivent prendre des initiatives, faire leur part du travail dans la recherche de la valorisation des produits agricoles. S'ils nous disent qu'il y a un débouché pour des pains à l'épeautre et qu'il faut installer un moulin à pierre, et bien pourquoi pas, nous produisons cette culture. Nous devrions probablement échanger d'avantage entre les différents maillons de la chaîne, mieux nous connaître, savoir quelles sont les envies, les perspectives des uns et des autres, mais aussi les freins. Côté agricole, il nous reste à fournir des efforts dans la collaboration pour le parc machines par exemple; c'est un potentiel de réduction des coûts d'investissement, mais aussi du temps de travail.

Vous êtes engagé au comité directeur de la FSPC; qu'est-ce qui vous motive?

Je suis d'abord entré au comité, puis au comité directeur où j'ai repris dans la foulée la Présidence de la commission des oléagineux. C'est un travail intéressant qui permet de mieux saisir les enjeux. Par exemple, pour le colza, nos partenaires prévoient une baisse de prix, mais rien n'est encore fixé car l'instabilité politique dans certaines régions influence aussi le prix mondial. C'est tout de même quelque chose que j'ai de la peine à accepter: que nos prix soient liés au prix mondial et que le travail

PAYSANS D'UNITERRE

des personnes ici ne soit pas valorisé.

Quels sont les dossiers que vous avez suivis?

La consultation et les débats sur la PA 2014-17 et j'ai été franchement surpris que nombre de nos demandes n'aient pas été prises en compte. Nous avons dénoncé le trop plein de bureaucratie et nous nous retrouvons avec des dossiers gigantesques pour gérer cette nouvelle politique agricole. Je pense que la grande majorité des paysans en Suisse se soucie de la nature. J'ai l'impression que le poids des normes écologiques est devenu trop lourd. Et les directives changent trop souvent, plus rapidement que la pousse d'une haie. Ce qui fait que ce qui était juste il y a 5 ou 8 ans ne l'est plus aujourd'hui. Un autre point qui m'a beaucoup déçu c'est le fait qu'il n'est plus possible de recevoir des paiements directs pour les cultures extenso en France! C'est ridicule, nous cultivons par tradition des hectares en France, avec les mêmes normes que sur nos terrains sis en Suisse et cette production revient en Suisse pour être valorisée! Pourquoi ne pas obtenir une rémunération pour ces prestations? Je suis également l'évolution du dossier sur l'ouverture des frontières dans le secteur des grandes cultures et il y a de quoi nous faire du soucis. La libéralisation du marché agricole (fin des quotas et ouverture des frontières) ne bénéficie ni aux paysans, ni aux consommateurs finaux. C'est les grands distributeurs qui en profitent.

Qu'est-ce que vous appréciez à la FSPC?

Sa structure assez légère qui permet une bonne réactivité. Les relations avec Swissgranum sont également positives. Mais les limites c'est que les producteurs de grandes cultures ne pèsent pas lourd dans le secteur agricole aux côtés des producteurs de viande et de lait et qu'il est quelque fois difficile de se faire entendre. L'exemple du dossier des primes pour les fourragères est parlant. Nous avons réussi à démontrer leur nécessité, mais l'Office de l'agriculture nous a dit que pour obtenir une prime, il faudra récupérer l'argent chez les betteraviers. Cela provoque des guerres internes, ce qui n'est pas souhaitable. Ceci alors que nous savons qu'une réserve financière existe.

Est-ce qu'une plate-forme ou une table ronde sur les fourragères pourrait être une option pour trouver des solutions pour redynamiser cette filière?

Peut-être, mais j'en doute un peu. Car l'Ofag fait l'autruche dans ce dossier et les marchands d'aliments cherchent le moins cher. Faire de l'orge aujourd'hui sans une filière spécifique de valorisation c'est perdre de l'argent en travaillant. Je pense que la solution à nos problèmes se décline à deux niveaux: mettre un terme à la spéculation sur les denrées



alimentaires et augmenter le prix des transports pour que ceux-ci reflètent véritablement les coûts. C'est seulement à ces conditions que nous revaloriserons notre production et qu'elle ne sera pas mise sous pression par des éléments perturbateurs. Les paysans familiaux des grands pays producteurs de fourragères pourront quant à eux s'affranchir et cultiver des productions répondant aux besoins de leur propre population.

En fait je vois l'avenir dans les filières courtes qui doivent être développées partout car elles offrent plus de souplesse. Il faudra être plus attentifs à la demande du marché local et donc semer ce qui est demandé. Ainsi, nos produits ne seront pas relégués à une perception que ce n'est «que de la matière première». Ils auront une valeur, ils seront respectés.

Est-ce que des filières pour du pain équitable pourraient voir le jour?

Le problème principal c'est qu'une immense majorité des pains sont vendus aujourd'hui via la grande distribution et ils «doivent» être bon marché car c'est un produit d'appel. Un pain équitable va à l'encontre de la tendance à la course aberrante vers le «toujours moins cher». Avec le blé Genève Région Terre Avenir, nous avons une plus value de six francs par 100 kg. C'est déjà pas mal. Ce qui

est important c'est que nos labels restent entre nos mains et ne soient en aucune manière liés à la grande distribution. Bien sûr il faut collaborer, discuter et négocier avec elle, mais avec un statut d'indépendant. Nous devons garder notre liberté et tenir le couteau par le manche.

Qu'est-ce que vous préconisez?

Il faut être plus organisés. Il ne suffit pas de se plaindre entre collègues de la situation, il faut être en mesure de transformer ces plaintes en revendications claires et collectives à nos partenaires. Nous devrions plus nous impliquer aux différents échelons de la filière, avoir notre mot à dire dans les centres collecteurs, les moulins etc. Des sociétés comme la Fenaco sont utiles dans l'absolu, mais elles sont tellement gigantesques qu'il me semble qu'elles ont perdu le lien avec le producteur local. Elle devrait être plus à l'écoute des attentes des producteurs.

Est-ce que la question des semences vous préoccupe-t-elle?

Je pense qu'il est important d'avoir la possibilité de faire sa propre semence. Toutefois, actuellement, pour satisfaire au marché, nous devons garantir une traçabilité (qui est valable dans toutes les filières), ce qui en rend sa faisabilité presque illusoire. Mais nous

devons pouvoir garantir cette liberté.

Comment voyez-vous évoluer l'agriculture autour de vous?

Beaucoup arrêtent de produire ou referment leurs terres ouvertes. Je trouve regrettable. Il y a aussi une augmentation de la taille des structures agricoles en raison de l'évolution du secteur. Est-ce inexorable? Ou alors ne faudrait-il pas miser sur les synergies entre exploitations pour rationaliser tout en gardant du monde sur les terres pour travailler et ne pas rester tout seul? Avoir plus d'hectares ne signifie pas que nous nous en sortons mieux. Car si les charges sont réparties sur plus d'hectares, le travail augmente et les économies effectuées ne permettent tout de même pas d'engager. Il faudrait pouvoir au moins compenser nos petits revenus par une certaine qualité de vie. Quand j'étais enfant, nous faisons systématiquement la semaine de vacances de février et deux semaines encore dans l'année pour des vacances. Aujourd'hui je me permets surtout des longs week-end... pas vraiment des vacances.

Comment percevez-vous le rôle d'Uniterre?

Il est intéressant d'avoir une défense professionnelle qui utilise d'autres leviers. Mais le poids du syndicat est-il suffisant pour obtenir des résultats quand nous observons d'autres organisations plus puissantes ou plus spécifiques qui n'y parviennent pas? Faut-il repenser la structure de la défense professionnelle au sens large? C'est vrai qu'en croyant en ce pourquoi nous luttons il est possible de déplacer des montagnes...

Peut-être manque-t-il une personne charismatique qui arrive à emmener avec elle les paysans? Quelque fois les «utopies», même s'il en faut, son mal perçues par un monde paysan très «terre à terre» qui se dit pragmatique et ose peu rêver. Certaines idées d'Uniterre sont quelque fois mal comprises et l'image que l'on s'en fait est alors biaisée. Par exemple, beaucoup croient qu'Uniterre ne défend que les petites structures malgré la diversité des tailles d'exploitations représentée dans le syndicat comme dans le comité.

J'ai été assez surpris par l'aspect éminemment politique des décisions prises pour se positionner dans le cadre de la politique agricole 2014-17. Dans ce cadre, j'apprécie l'indépendance d'Uniterre, c'est salutaire.

*Propos recueillis par
Valentina Hemmeler Maïga*

Dans ce journal, nous glissons un bulletin de versement pour des dons! Un grand merci de votre appui!
info@uniterre.ch

LAIT

Lactofama: désastre en vue

Au mois de mars, les 10 plus grandes organisations de commercialisation de lait ont fondé une société par action pour écouler les excédents laitiers. Par l'export de matière grasse, les organisations entendent améliorer la création de valeur ajoutée dans toute l'économie laitière suisse. Dans la conception du projet, l'entreprise devait s'occuper uniquement de la régulation des excédents saisonniers et non des excédents structurels.

C'est à priori une bonne idée, d'autant plus que c'est une première que des organisations, qui dans leur majorité sont en propriété des producteurs, entreprennent une action concertée sur le marché. Mais aujourd'hui l'entreprise doit faire face, dans la précipitation, à l'urgence de l'évolution actuelle du marché laitier. En effet, ce projet faisait partie de la nouvelle orientation stratégique de la Fédération des Producteurs Suisses de Lait (FPSL) et ne devait pas se réaliser avant 2015 ou 2016. Mais la situation de la production laitière demande une intervention rapide pour ne pas péjorer davantage la situation. Au mois d'avril de cette année, nous sommes de nouveau face à une explosion des stocks de beurre qui atteignent déjà 4'200 tonnes. La situation de surproduction de 2012 et les conséquences sur les prix se répètent. L'instabilité politique en Europe de l'Est et la perspective d'une sortie du régime des quotas en Europe, qui s'apprête à répéter les erreurs commises en Suisse et à livrer les producteurs européens de lait à la même anarchie, ne laissent d'ailleurs guère prévoir une amélioration des prix du lait au niveau international. La différence de prix du

beurre suisse par rapport au prix européen et mondial restera donc toujours importante et la matière grasse devra être bradée en dessous du prix indigène.

A quand une vraie gestion des quantités à produire?

On aurait pu espérer que, de cette initiative des plus importantes organisations de commercialisation de lait, naisse enfin un embryon de gestion des quantités pour, en dernier lieu, ne devoir exporter que des quantités de régulation. Malheureusement, il n'y a aucun signe d'une volonté de gestion des quantités. L'entreprise se définit comme un acteur complémentaire de l'IP-Lait et n'entend pas se positionner sur les segments A et B. Les deux grands transformateurs Emmi et Cremo applaudissent. Pour ce qui est du financement, assuré dans un premier temps par le fonds de soutien de la FPSL, c'est ensuite sans doute par un prélèvement généralisé s'appliquant uniformément à tous les producteurs que ce désastre commercial devra être financé. En effet, compte tenu des grandes quantités en jeu et de la très mauvaise valorisation de la matière grasse sur les marchés internationaux,

le bradage de ces excédents sera une nouvelle fois très coûteux et entièrement à la charge des producteurs...

Cinq ans après la sortie du contingentement, il n'y a toujours aucune solution pour adapter les volumes de production de manière flexible et rigoureuse en fonction de la demande. Cette dernière est d'ailleurs très stable pour les marchés à bonne valeur ajoutée, c'est-à-dire le marché intérieur. Pour ce segment, des contrats laitiers annuels avec les acheteurs, comme ils sont d'ailleurs prévus par la loi sur l'agriculture, avec une quantité, un calendrier et un prix définis doivent impérativement devenir une réalité. Pour le lait destiné aux marchés d'exportation, sujets aux variations des taux de change et à la conjoncture des marchés, la quantité de production contractualisée doit pouvoir être adaptée de manière plus flexible. C'est la condition pour améliorer réellement la création de plus-value pour les producteurs. Mais sans une pression forte des producteurs, qui n'ont malheureusement pour l'instant pas d'organisation prête à mettre en œuvre cette stratégie, les acheteurs trouveront toujours un moyen d'organiser la concurrence entre producteurs,

régions et organisations de commercialisation. Cette absence de contrats clairs et le manque de transparence qui caractérise le marché laitier dérégulé conduira à répétition à des scénarios de surproduction, de volatilité des prix du lait et à une pression constante sur les épaules des producteurs. La meilleure illustration de cet état de fait nous est donnée par une segmentation qui ne fonctionne toujours pas.

Rudi Berli

la ligne nature

Metrabol
BOLUS naturel après-vélage
Nettoyage et tonus

Taritral
TARIR avec la nature
sans antibiotique

Parabol
en cas de cellules
somatiques

LGC SA

ONLINE SHOP 1627 Vaulruz
www.lgc-sa.ch 026 913 79 84

Non, la sortie des quotas n'est pas un succès

Le 1^{er} mai a marqué les cinq ans depuis la suppression des contingents laitiers (quotas) en Suisse. Où en sommes-nous aujourd'hui? Dans le Schweizerbauer du 19 mars 2014, la porte-parole d'Emmi présente la situation comme suit: «Le problème fondamental du marché laitier est l'imprévisibilité de la production laitière». En disant cela, elle admet qu'il ne faut PAS chercher le problème du marché laitier suisse du côté de la demande. Toutefois, on doit compléter l'affirmation d'Emmi en ce que la production laitière n'est aucunement imprévisible pour un paysan. En effet, le producteur peut facilement gérer la quantité produite: un meilleur affouragement (en termes d'apports nutritifs) résulte en une augmentation de la production, tandis que la réforme prématurée ou le tarissement anticipé d'une vache réduisent la production. Donc, si ces méthodes sont appliquées par 20'000 producteurs, il est possible de produire un volume total «sur mesure». À l'époque des contingents, cela fonctionnait à merveille.

L'absence de contrats est à blâmer

La quantité livrée est seulement imprévisible en l'absence de contrats d'achat de lait. Et, en effet, il est navrant de constater que cette situation problématique persiste encore cinq ans après la fin des contingents, alors que la conclusion d'un contrat d'achat de lait comprenant les quantités et les prix pour la durée d'au moins une année est obligatoire. Il s'agit pour le moins d'une négligence extrême et délibérée qu'en 2014, plus de 90% des paysans n'aient pas encore pu signer un tel contrat. Cette omission est commise, parce que les acteurs du commerce et de la transformation n'ont aucun intérêt à changer la pratique et parce que l'omission n'est pas sanctionnée. BIG-M est convaincue que l'absence de contrats à l'échelle des producteurs est à la base de l'opacité du marché laitier: tant qu'il y a des ententes contractuelles entre les (organisations) acheteurs et les transformateurs et une absence de contrats entre producteurs et acheteurs, il y a une trop grande marge de manœuvre pour les magouilles. Un bon gérant peut facilement déclarer à TSM (Fiduciaire du lait) les quantités achetées et revendues de façon à faire

disparaître les différences dépassant 5%. Ainsi, tout est en ordre pour l'OFAG, la TSM, l'IP Lait et surtout pour notre Conseil fédéral.

Quelles sont les conséquences directes de ces 5 ans de «marché laitier libre»?

Dans ce pays, même les enfants savent que le prix du lait est loin de couvrir les coûts de production. Malheureusement, les surplus générés par l'absence d'une gestion des quantités livrent un argument clé aux décisions absurdes qui aboutissent à des interventions dans la production. La production devient de plus en plus chère, à mesure qu'on introduit sans cesse de nouvelles réglementations. La politique agricole avec sa tendance pour la «bureaucratie écologique» apporte son lot de complications aux fermes productrices.

À l'origine, la décision de supprimer les contingents laitiers au minimum six ans avant l'UE visait à nous donner une longueur d'avance par rapport à l'UE pour gagner en expérience avec le marché libre et procéder aux adap-

tations nécessaires. Qu'avons-nous appris? Nous continuons à investir des millions pour éliminer les surplus de beurre sur le marché mondial, puisque nous ne sommes pas capables d'adapter les quantités produites aux débouchés commerciaux. De plus, nous avons ruiné le meilleur débouché d'exportation pour le fromage, soit celui de l'Emmental. Des imitations bon marché (Swisstaler, Schweizer Grosslochkäse, Switzerland Swiss) ont provoqué un effondrement des prix. Ce n'est donc pas vraiment une «stratégie qualité»! Nous devons constater que notre «longueur d'avance» de six ans a été perdue de façon irresponsable. De plus, si l'UE réussit, pour 2015, à définir des règles qui empêcheront un effondrement du marché en raison d'une surproduction, la Suisse affichera déjà un retard. BIG-M commente: il n'y a pas un seul endroit sur terre où l'on bricole pendant cinq ans avec des solutions inadéquates pour résoudre un problème. Normalement, on remplace les responsables après un an de bricolage. Mais, à l'évidence, on ne respecte pas les règles économiques dans le secteur laitier.

BIG-M

LAIT

Libéralisation de la ligne blanche

Le Conseil Fédéral souhaite ouvrir les frontières pour tous les produits laitiers; cela se confirme à la lecture des grandes lignes du rapport de l'OFAG. Même si le Parlement doit encore se prononcer, l'OFAG, par l'intermédiaire de son Directeur, donne le ton. Big-M et Uniterre condamnent cette orientation prise par l'administration, mais ne sont pas étonnés.

La technique est connue. Présenter plusieurs scénarios économiques, du pire au moins bon, sans pour autant parler des alternatives ni des conséquences sur le terrain. Le tout résumé dans de beaux graphiques bien démonstratifs, mais tellement loin des réalités des familles paysannes et des attentes agricoles et alimentaires des citoyens de ce pays.

Pas le premier coup d'essai

Il y a de cela quelques années, le directeur actuel de l'OFAG, le professeur Lehmann, avait prédit, dans une étude précédant la sortie du contingentement laitier, que la quantité de lait produit en Suisse augmenterait de 20% et que les prix du lait baisseraient à 65 centimes. La réalité a corrigé ces prédictions: alors que la quantité est montée de 8,5% le prix a chuté à 55 centimes! Et aujourd'hui, dans son rapport sur l'ouverture de la «ligne blanche», il nous présente de nouveaux calculs et de nouvelles conclusions. Selon lui, le prix baisserait à 47 centimes et en conséquence la quantité diminuerait de 6%. Il est évident que Monsieur Lehmann se trompe à nouveau! En réalité, ces 6% correspondraient au minimum au taux annuel du nombre de fermes qui arrêteraient la production de lait (3.6% entre 2012 et 2013).

L'Europe, de la poudre – de lait - aux yeux

L'étude compare le prix suisse avec le prix européen. C'est de la poudre aux yeux. L'Union européenne est en négociation pour un traité de libre-

échange avec les Etats-Unis (voir ci contre). Cela signifierait que le prix de l'UE se retrouverait au niveau du prix mondial! Et ce n'est pas une réduction de 20% des coûts de production suisses qui permettra d'y arriver. D'ailleurs, l'étude ne dit pas comment réduire ces coûts alors que tous les scénarios présentés sont basés sur cette probabilité! Le rapport argue aussi que l'économie laitière suisse n'a guère de potentiel de croissance sans accès aux marchés internationaux. L'exemple d'Emmi et de son Caffè Latte prouve le contraire. Et d'ailleurs qui soutient qu'il serait sensé de produire encore plus de lait en Suisse pour d'éventuels nouveaux marchés? Pas grand monde actuellement. Par contre, les producteurs, en Suisse comme en Europe ont besoin d'instruments de régulation du marché performants pour adapter leur production et obtenir des prix qui couvrent leurs coûts de production.

Sans effets environnementaux, vraiment?

La conclusion sur les effets écologiques est un sommet d'absurdité. Le rapport dit que «l'ouverture du marché laitier n'implique pas de changement significatif sur le plan écologique». Or, tout le monde sait qu'une baisse de prix implique une concentration de la production laitière, des machines plus puissantes, plus de commerce de fourrages, plus de camions sur les routes et plus de problèmes de gestion du lisier. Tout cela n'aurait pas d'impact écologique?

Le leurre de la baisse des prix aux consommateurs

«L'alimentation va devenir meilleur marché!» Par trois fois déjà le Conseil fédéral a promis la même chose aux citoyens: lors de la libéralisation du fromage, lors l'introduction du principe du Cassis de Dijon et même lors la suppression du contingentement laitier. Aucune des mesures n'a eu d'effets sur les prix aux consommateurs. Et ça continue! La Fédération romande des consommateurs ne s'y est d'ailleurs pas trompée puisqu'elle a rapidement pris position en mettant en doute un quelconque avantage pour la population. Big-M et Uniterre rejettent donc fermement cette affirmation maintes fois répétée.

STOP au dogme de l'industrialisation de l'agriculture

La production laitière suisse est un terrain d'exercice totalement inadapté pour tenter des expérimentations risquées basées sur des évaluations inutilisables. Nous rejetons donc les conclusions de ce rapport. Nous refusons un accord de libre-échange promu par celles et ceux qui portent en dogme l'industrialisation de l'agriculture. La grande majorité de la société n'en veut pas, les familles paysannes en sont persuadées.

Nicolas Bezençon

Position de l'EMB sur l'accord de libre-échange transatlantique (Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement - TTIP)

L'European Milk Board ne voit pas d'un meilleur oeil que les producteurs suisses les accords de libre-échange qui pointent à l'horizon. EMB a clairement pris position lors de son assemblée générale d'avril en déclarant qu'il fallait mettre fin aux négociations sur le TTIP. Voici les extraits de leur prise de position.

«Le TTIP met l'UE en danger d'un point de vue économique, écologique et social. Ainsi, notamment la souveraineté et la paix sociale dans l'UE dépendent de la capacité de celle-ci de produire des aliments sains en quantité suffisante au sein de ses propres frontières et en maintenant une homogénéité territoriale. L'accord de libre-échange transatlantique porterait sérieusement atteinte à cette capacité.

Les conséquences suivantes sont par exemple à craindre dans le domaine de l'agriculture si le TTIP est mis en oeuvre :

I) À cause de la forte pression sur les prix :

- une partie importante de la production de l'UE sera délocalisée en dehors des frontières de l'UE
- la production intérieure se concentrera sur quelques régions - avec toutes les conséquences sociales et environnementales négatives qui en découlent.

II) Une baisse des normes provoque :

- une concurrence déloyale en raison de normes différentes
- une diminution de la qualité des produits
- une forte augmentation, dans nos supermarchés, de la part de produits alimentaires potentiellement dangereux pour la santé
- une diminution de la confiance des consommateurs dans les produits laitiers / carnés.

Les problèmes qui s'ensuivraient pour les citoyens de l'UE sont multiples. Des aliments sains et durables ne peuvent pas faire l'objet de négociations !»

Document complet sur le site d'Uniterre dans le dossier lait international



Jürg Jordi, porte-parole de l'Office fédéral de l'agriculture est venu chercher son prix. Photo: Martin Stoll

La première «câle d'or» est offerte à l'Office fédéral de l'agriculture

Le 16 mai dernier, lors de son assemblée générale, «Investigactiv.ch» a décerné pour la première fois «la câle d'or» à l'organisme qui selon lui a le plus freiné le journalisme d'investigation. C'est l'Office fédéral de l'agriculture qui a l'honneur d'ouvrir cette nouvelle tradition pour le manque d'empressement qu'il a eu à transmettre des informations à la journaliste Evelyne Dudda très active ces dernières années dans les analyses approfondies du marché laitier. Investigactiv.ch cite le préposé à la protection des données qui écrivait en février dernier à ce propos: «Sur cette question je dois constater explicitement que l'Office de l'agriculture a établi une pratique qui semble parfaitement adaptée pour bloquer toute demande de renseignements». Investigactiv.ch va plus loin en saluant le niveau de fantaisie atteint par l'OFAG pour rendre le travail des journalistes particulièrement varié. Il n'a pas hésité à caviarder des documents rendus «publics».

En savoir plus: www.investigactiv.ch

Uniterre n'est pas en reste!

Au mois de juin, Uniterre décernera son traditionnel «cochon doré du plus gros mensonge». Après Me Poncet, Coop et l'OFAG qui sera l'heureux élu? Suivez notre agenda sur www.uniterre.ch pour participer à la cérémonie!

LIBRE-ECHANGE

Et si TTIP/TAFTA était appliqué au Val-de-Travers?

Comment les règles d'un capitalisme débridé, élaboré à l'échelle transatlantique, s'expriment-elles à l'échelle locale? TAFTA, pour Transatlantic Free Trade Area, nouvelle arme de dérégulation massive actuellement en discussion entre Washington et Bruxelles (4^{ème} round), est un traité qui, entre autres, démultiplie la force des entreprises face aux États. Or le sol du Val-de-Travers est une pépite en hydrocarbures...et le réservoir d'eau de 110'000 personnes du canton de Neuchâtel. Petite extrapolation sur une confrontation locale entre intérêts de la population et logique d'entreprise capitaliste.

TAFTA ou la négation de l'intérêt général

Discuté en secret et dans l'opacité totale entre l'UE et les USA, pour des «raisons stratégiques», TAFTA se veut le condensé d'une logique ultralibérale de dérégulation entreprise dès 1990 pour standardiser le commerce mondial. Réalisé partiellement sous divers aspects par le droit de l'OMC, dont on connaît les ravages, TAFTA se veut être une sorte de «loi d'unification» qui optimisera le commerce transatlantique. Mais à quel prix? - Comme d'habitude, c'est dans le détail que se cache le vice.

TAFTA propose 4 grands axes de «réforme»: création d'un marché commun de 820 millions de consommateurs / suppression des tarifs douaniers / harmonisation complète des réglementations commerciales / mise en place d'un mécanisme de règlement des différends entre les entreprises et les États.

Une attaque des principes démocratiques

S'il ne semble, en apparence, n'y avoir rien de neuf dans ces propositions, le mécanisme de règlement des différends entre entreprises et États présente, en terme de droit, une attaque en règle contre les principes démocratiques et l'intérêt général. Mais surtout, les États et les gouvernements seront désormais dépouillés du peu de moyens qu'ils leur restaient pour exercer un contrôle sur des entreprises jugées dangereuses, écologiquement ou socialement. Les moratoires, les effets suspensifs, mais aussi les lois, votées par le peuple, seront ainsi combattus par les entreprises devant un «tribunal arbitral international», création capitaliste aux mains d'avocats d'affaire privés, sensés être indépendants (!) et dont le but non-avoué est de se substituer au Droit international et aux Cours de justice européennes et américaines. TAFTA va atomiser les

derniers liens qui unissaient encore le politique de l'économique, avec pour conséquence une grave atteinte aux droits civils et constitutionnels. A terme, une telle distorsion entre les intérêts privés et publics achèvera le crédit de toute politique économique...

Bien loin de Washington, les hydrocarbures du Val-de-Travers

Bien que la Suisse vienne de briser le principe de libre-circulation et donc probablement l'ensemble des bilatérales, qui comptent un ensemble de traités conclus avec l'UE, qu'elle même a concocté avec des tiers (dont les USA), la Suisse adhère souvent et rapidement aux nouveaux traités économiques internationaux. Si TAFTA est accepté par l'UE, la Suisse suivra sans broncher, ne serait-ce qu'en qualité de pays membre de l'OMC. L'extrapolation qui suit se rapproche donc de l'anticipation.

Voici quelques années, des hydrocarbures pris dans la roche ont été détectés au Val-de-Travers, hydrocarbures obtenus par fracking, comme le schiste, qui ont naturellement excités les grossistes en CO₂ et autres prospecteurs toujours friands de nouveaux gisements. Les résultats de tels fractionnements de roches, au-delà de l'instabilité sismique qu'ils peuvent causer, entraînent des dégâts écologiques considérables, polluant nappes phréatiques et sols fertiles, quand les gaz ne se sortent carrément pas du robinet! Ces exemples sont connus. Or Noiraigue, lieu de prospection, contient en sous-sol les besoins en eau des 4/5 de la population neuchâteloise. C'est donc d'un élan politique unanime que les autorités cantonales ont décrété un moratoire en novembre dernier, afin de protéger leur nappe phréatique. Un collectif, très actif et par lequel a été déposé une motion «Initiative communale interdisant la prospection



et l'exploitation de gaz de schiste dans le sous-sol neuchâtelois», se bat toujours pour que ce moratoire de dix ans mène à une interdiction totale des forages dans le sol du Val-de-Travers. Et avec raison, car non seulement ce soutien unanime risque de se heurter aux appétits capitalistes locaux, mais surtout à TAFTA si celui-ci venait à être appliqué en Suisse. En effet que se passerait-il?

Un scénario envisageable...

La raréfaction des énergies, et plus particulièrement des énergies fossiles, pourrait conduire à considérer la prospection et l'extraction hydrocarbures dans des zones écologiquement fragiles, au-delà de l'aspect financier primordial, comme une nécessité d'intérêt général. Ce faisant, les multinationales, dont les plus grandes se comptent dans le secteur des énergies, notamment pétrolières, n'hésiteront plus, au travers de TAFTA, à porter plainte contre les gouvernements qui refuseraient de se plier aux injonctions. La commune du Val-de-Travers, pourrait donc être poursuivie devant un tribunal arbitral privé (ESDS), pour avoir refusé de laisser Exxon, Total ou autre, piller le schiste du sous-sol neuchâtelois et polluer les

eaux du canton. Et vu la distorsion des moyens déployés par les multinationales pour nuire, face aux capacités d'un petit État à se défendre, il est plus que jamais nécessaire de dénoncer ces traités antidémocratiques et de les combattre.

*Camille Jean Pellaux
Article paru dans le journal solidaritéS
du 29 avril 2014*

AGENDA

13 ou 17 juin 2014:
de 11h00 à 15h, action près de l'ONU pour soutenir le processus pour une déclaration internationale pour les droits des paysannes et des paysans.

Mi-juin 2014
Cérémonie pour décerner le «cochon doré du plus gros mensonge» 2014 à Berne =>voir site

www.uniterre.ch => agenda



Uniterre utilise les logiciels Cresus. Et vous ?
Cresus Comptabilité, Cresus Salaires et Cresus Facturation : le trio gagnant

www.cresus.ch



www.uniterre.ch

Responsable du journal:
Valentina Hemmeler Maïga v.hemmeler@uniterre.ch

Imprimerie, annonces:
Imprimerie du Journal de Sainte-Croix et Environs, 1450 Sainte-Croix, Tél. 024 454 11 26

Secrétariat du syndicat:
Uniterre, av. du Grammont 9, 1007 Lausanne.
Tél: 021 601 74 67, Fax 021 617 51 75,
Courriel: info@uniterre.ch

Abonnements et changements d'adresse:
Claude Mudry, ch. des Etaillies 52, 1236 Cartigny
079 365 76 10, c.mudry@uniterre.ch
Cotisations annuelles Paysan: Fr. 200.-
Sympathisant: Fr. 150.- **Soutien:** Fr. 400.-
CCP 17-6872-4, Banque Raiffeisen, Compte Uniterre
No 28496.55, 1564 Domdidier

Commission «par l de lait, 1.- pour le paysan»:
Nicolas Bezençon, 021 601 74 67, lait@uniterre.ch
Commission grandes cultures et viande:
Nicolas Bezençon, gcviane@uniterre.ch

Commission internationale Uniterre:
Rudi Berli, av. des Gares 15, 1201 Genève
Tél. 078 707 78 83, ciu@uniterre.ch
Coordination Européenne Via Campesina:
Valentina Hemmeler Maïga, v.hemmeler@uniterre.ch
Commission vente directe:
Nicolas Bezençon, n.bezencon@uniterre.ch
Commission jeunes-accès à la terre:
Valentina Hemmeler Maïga, v.hemmeler@uniterre.ch
Président: Charles-Bernard Bolay charles-bernard@bluewin.ch